



AAMTI

ASSOCIATION DES AVOCATS MANDATAIRES EN TRANSACTIONS IMMOBILIERES

84 avenue de Villiers – 75017 PARIS

01.46.22.52.20

aamti@aamti.fr – www.avocat-immo.fr

ABONNEMENT A L'OUTIL REDIG'ACT

Je soussigné(e) Maître
m'abonne au logiciel Redig'Act.

Nom du Cabinet

Adhérent à l'AAMTI : ☐ Oui ☐ Non

Du barreau de

Demeurant

CP Ville.....

Adresse e-mail :

Téléphone fixe : Portable :

Ces informations serviront à vos communications avec l'association et à votre identification en tant qu'adhérent à l'association; en aucun cas elles ne seront utilisées à des fins commerciales ou vendues.

TARIFS OUTIL REDIG'ACT PROPOSES PAR L'AAMTI

AMBRE ☐	Tarif Pack + 35.00€ HT/ mois ou Tarif Pack + 140.00€ HT/6 mois
JADE ☐	Tarif Pack + 20.00€ HT/mois*
OPALE ☐	Tarif Pack + 10.00€ HT/mois*
TOPAZE ☐	Inclus

Le changement au barème supérieur engage pour une durée de douze mois

- Tarifs en vigueur au 01/11/2021

I. MONTANTS DE L'ABONNEMENT A L'OUTIL REDIG'ACT

Le montant mensuel de l'outil Redig'Act dépend du pack adhésion choisi dans le tableau ci-dessus.

Cet outil donne accès au logiciel de rédaction d'actes à l'adhérent. Dans le cas où l'adhérent résilierait son adhésion à l'association, son abonnement à l'outil serait également résilié.

Pour des raisons pratiques de comptabilité et de gain de temps, le règlement de votre abonnement à l'outil Redig'Act s'effectue uniquement et obligatoirement par prélèvement automatique mensuel.

II. ÉVOLUTION DE L'ACTIVITE ET DU MONTANT DE LA COTISATION

Pour que l'offre de service proposée par l'AAMTI soit au mieux adaptée à l'activité de chaque adhérent et à son évolution, le barème de L'outil Redig'Act a été conçu pour être évolutif. Il est décidé et peut être modifié à tout moment sur décision du Conseil d'Administration et s'appliquera dans le mois suivant cette décision.

Par ailleurs, en cas de demande de changement de pack adhésion à la baisse, le tarif de l'outil Redig'Act sera modifié en même temps.

III. CONDITIONS ET DURÉE DE L'UTILISATION DE L'OUTIL

Le dossier d'abonnement dûment complété et signé doit être retourné au secrétariat de l'association à l'adresse suivante : ***A.A.M.TI, 84 avenue de Villiers - 75017 PARIS***

L'abonnement à l'outil Redig'Act est mensuel sauf pour le pack AMBRE, il engage pour une durée de 12 mois, renouvelée tacitement à compter de la date de souscription. En cas de non-paiement, l'adhérent reste redevable des sommes impayées.

L'adhérent peut demander l'interruption de son abonnement, sur demande écrite en accusé de réception dans le respect de la durée d'engagement.

L'adhérent a pleine et entière responsabilité de l'utilisation sous sa seule responsabilité de l'outil qui est mis à sa disposition par l'Association des Avocats Mandataires en Transactions Immobilières.

À aucun moment la responsabilité de l'Association ne pourra être recherchée par l'adhérent de quelque manière que ce soit, tant en ce qui concerne les outils mis à sa disposition qu'avec ses relations avec les tiers recommandés, les prestataires, ou les membres de l'association.

IV. Règlement Général pour la Protection des Données (RGPD)

En vertu des dispositions du Règlement Général pour la Protection des Données (RGPD) entré en vigueur le 25 mai 2018 relatif à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, elle-même relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, dite « Loi Informatique et Libertés », nous vous informons que : les données collectées le sont sous l'autorité du Président de l'Association des Avocats Mandataires en Transactions Immobilières (AAMTI) conformément aux orientations et directives du RGPD et qu'elles le sont par consentement de nature contractuel, réglementaire, ou volontaire selon le moyen utilisé, que par ailleurs selon la nature du consentement donné, l'exigence de fourniture d'informations conditionne uniquement soit la conclusion du contrat d'adhésion, ou l'utilisation du site www.avocat-immo.fr, ou la réception des communications émises par l'AAMTI et / ou ses partenaires, ou encore la réception des commandes passées auprès de l'AAMTI et ou de ses partenaires ; que la seule conséquence de la non-fourniture de ces données vous prive en tout état de cause de ce à quoi ils vous est spécifié lors de la collecte ; que ces données sont traitées par l'AAMTI sis 84 avenue de Villiers - 75017 Paris, afin de vous adresser des informations qualifiées relatives à l'activité de l'association et de ses partenaires, ainsi qu'à des fins statistiques internes à l'AAMTI ; que votre réponse est facultative ; qu'une absence de réponse de votre part n'aura pas d'autre conséquence que de vous priver des informations que nous souhaitions vous adresser ; que vos coordonnées ne seront ni vendues, ni cédées, ni transférées, qu'après connaissance de votre décès, le collecteur des informations ci-dessus les supprimera et que ces données seront conservées jusqu'à la dite information. En vertu de cette loi, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de rétraction de votre consentement au traitement de vos données personnelles et, si vous justifiez d'un motif légitime, d'un droit d'opposition au traitement de celles-ci. Vous bénéficiez d'un droit à l'introduction de réclamation auprès de la CNIL. Dans le cas où vous voudriez exercer l'un de ces droits, il vous suffit de le signaler à l'AAMTI par courrier postal à AAMTI – 84 Avenue de Villiers, 75017 Paris, en joignant une copie de votre pièce d'identité.

Fait à _____ ,
le _____
Signature et cachet :

Pièce à fournir impérativement en complément de ce dossier :
► Mandat de prélèvement SEPA dûment rempli et signé



MANDAT de Prélèvement SEPA

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) l'AAMTI à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de l'AAMTI.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque suivant les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle.

Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

PARTIE A REMPLIR RÉSERVÉE A L'A.A.M.T.I. :

Référence Unique de Mandat :

NOM DU CREANCIER

ET ADRESSE :

AAMTI-Association des avocats mandataires en transactions Immobilières

84 Avenue de Villiers- 75017 PARIS

ICS: FR34222575578

PARTIE A REMPLIR PAR L'ADHÉRENT :

Veillez remplir tous les champs

NOM :

ADRESSE :

COORDONNEES DE
VOTRE COMPTE :

*Les deux à remplir
obligatoirement*

Numéro d'identification international du compte bancaire - **IBAN**
(International Bank Account Number)

Code international d'identification de votre banque - **BIC**
(Bank Identifier code)

DATE ET SIGNATURE :